



Procès-verbal du **CONSEIL D'ECOLE du mardi 08 février 2022**

Séance ouverte à 18h30

Le directeur renouvelle un grand MERCI à tous les personnels de la communauté éducative qui ont permis par leur adaptation, leur réactivité et leur inventivité, la continuité des enseignements, des activités périscolaires et de restauration dans de bonnes conditions :

- la municipalité et le personnel communal pour leur efficacité et leur réactivité dans l'application du protocole sanitaire
- le centre de loisir pour son action quotidienne et la parfaite liaison avec l'équipe enseignante
- les familles et les parents d'élèves élus pour leurs nombreuses marques de soutien et remerciements
- les enseignants pour leur adaptation permanente

**1- Carte scolaire**

<u>Effectifs (au 07/02/2022):</u>		<u>Prévisions 2022-23:</u>	
Petits:	45	Petits:	40
Moyens:	53	Moyens:	47
Grands:	47	Grands:	54
CP:	61	CP:	49
CE1:	54	CE1:	61
CE2:	56	CE2:	56
CM1:	62	CM1:	56
CM2:	50	CM2:	63
	<u>soit 428 enfants</u>		<u>soit 426 élèves</u>

L'an prochain, 426 élèves sont attendus, dont 141 maternelles.

**Une ouverture conditionnelle a été prononcée par l'Inspection Académique.**

Elle sera à confirmer au mois de juin.

La municipalité travaille d'ores et déjà à l'arrivée éventuelle de cette 17ème classe : une classe modulaire sera installée dans la cour des Grandes Sections et un point mobilier sera prochainement établi par le directeur.

**2- Remplacement et point AESH**

**Remplacements :** 11 classes ont été fermées ces 2 dernières semaines en application du protocole sanitaire : interdiction de répartir les élèves en cas d'absence non-remplacée de professeur.

Les membres du conseil d'école déplorent le non-remplacement des enseignants en cas d'absences !

**Rappel :** La continuité pédagogique n'est mise en place qu'en cas de fermeture de classe pour des cas positifs covid !

Lorsqu'un enseignant est en congé maladie ou en garde d'enfant malade, il n'y a pas de travail fourni. C'est à l'administration d'assurer le remplacement du professeur.

Si un élève est absent, l'enseignant transmet les devoirs (parfois davantage, mais sans aucune obligation).

Les professeurs ne peuvent assurer leur journée de classe et une continuité pédagogique quand ils rentrent chez eux...

**Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap :**

Le conseil pointe les très grandes difficultés concernant l'inclusion des élèves handicapés dans notre école et le manque criant (4 postes non pourvus) d'AESH: 72 heures effectives sur les 177 nécessaires !

Sur l'ensemble des enfants fréquentant l'école Marianne, 18 ont une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, 1 autre dossier est en cours.

- 5 enfants ont une notification de 99 heures d'accompagnement individuel, soit l'équivalent de 4 postes à temps-plein d'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH).
- 13 enfants ont un quota d'heures mutualisées (6 à 9h recommandées), soit entre 78 et 117h, équivalent à 3 postes à temps plein d'AESH à minima.

À ce jour, 3.5 AESH nommés sur l'école interviennent 72 heures. La MDPH a pourtant notifié 177 heures minimum pour l'ensemble des enfants de l'école identifiés en situation de handicap. Il y a donc au moins 4 postes non pourvus.

### 3- Travaux - Sécurité

En cours :       - Révision des serrures et des fenêtres : les pièces sont en cours de livraison.  
                       - éclairage classes entrée rouge : en attente du devis.  
                       - équipement des classes en détecteur de CO2 (sauf partie « rouge » équipée d'une ventilation)

Souhaits :       - bardage toilettes maternelle : inscrit au budget 2022.  
                       - révision des portes côté cour partie « rouge »

La révision des aires de jeux des cours maternelles a été effectuée.

#### Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Cette année encore, l'exercice PPMS avait pour objet « alerte attentat-intrusion ».

Il a été effectué en présence d'observateurs : parents élus, services techniques, restauration scolaire, atsem, accueil de loisir. Il s'est déroulé dans le calme, les consignes ont été globalement respectées et les enfants n'ont pas paru traumatisés ou inquiets.

Quelques points d'attention à suivre :

La révision de l'allumage automatique des lumières et volume de la sonnerie (partie rouge)  
 Occultation insuffisante dans quelques classes et avec les stores extérieurs

Un PPMS pour les parties ALSH, restauration et bibliothèque en ce qui concerne les fermetures de portes et en cas de déclenchement hors-temps scolaire est en cours de finalisation.

### 4- Initiatives de la FCPE et loto

Bénéfice de la vente « chocolat » :	456.11 €	
Bénéfice de la bourse aux vêtements « classe de neige » :	72 €	
Bénéfice « photos » :	2903.40 €	(photos de classe prochainement)

Si les conditions sanitaires le permettent, un LOTO sera organisé le 09 avril 2022.

A noter :        **Fête de l'école le 25 juin 2022**

**Merci aux parents élus pour toutes ces actions en faveur de notre coopérative et des élèves !**

### 5- Informations

La classe de neige est validée par l'Inspection Académique.  
 Tout est prêt pour le séjour à St Jean d'Aulps du 7 au 18 mars !

Merci à la municipalité pour l'attribution d'un budget mobilier (2000 €/an) et la future mise en place d'un photocopieur couleur.

#### Coopérative :

La feuille de comptabilité est présentée aux membres du conseil.  
 Solde au 07/02/2022 :    22639.75 € Euros

Prochain conseil : lundi 13 juin 2022

Séance clôturée à 18h45

La secrétaire de séance

Le président